

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 8 (1978)
Heft: 3

Artikel: Parlons nature avec Archibald Quartier : inspecteur cantonal chasse et pêche, Neuchâtel
Autor: Gygax, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

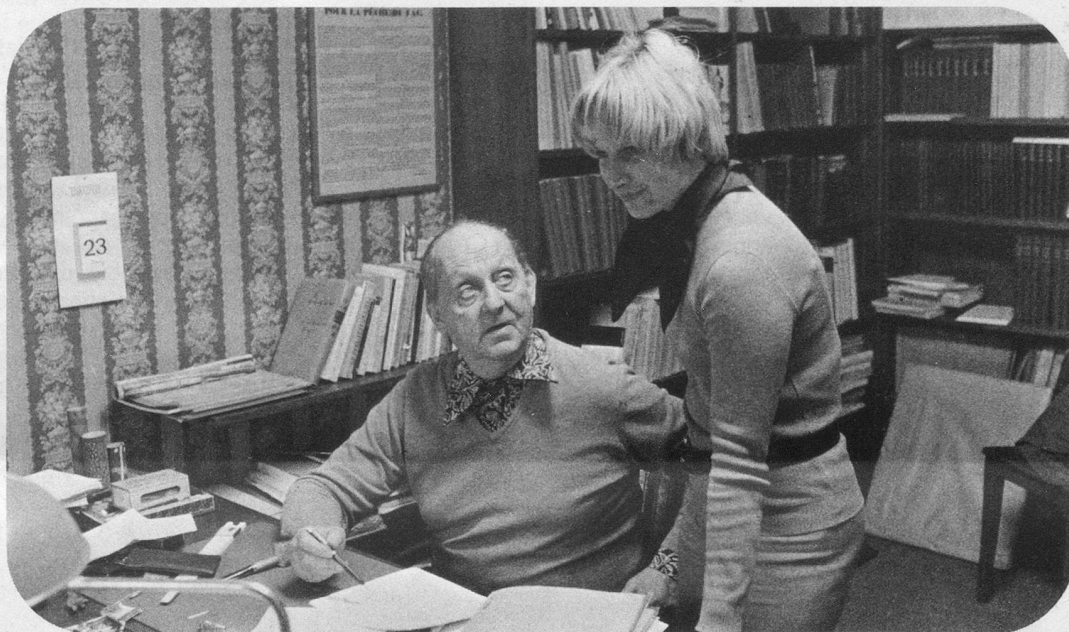
Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parlons nature

avec

Archibald Quartier



Trente-cinq années au gouv-
vernail; une prouesse!
Celle accomplie par un
homme célèbre dans son
canton et bien au-delà, et

qui vient de prendre sa retraite officielle... une retraite qui ne lui apportera pas le désœuvrement: M. Archibald Quartier est de ceux pour qui chaque heure mérite d'être bien employée...

Originaire des Brenets, Archibald Quartier est le fils d'un instituteur qui enseigna à Boudry, charmante commune dont il dirigea le chœur mixte et où, entre autres fonctions, il assumait celle de chantre à l'église. «Je n'ai guère connu mon père; j'avais 5 ans quand la grippe l'a emporté.» Classes à Boudry, et après le baccalauréat latin-grec, ce fut l'Université de Neuchâtel et la licence en sciences naturelles.

Au cours de sa carrière, Archibald Quartier n'occupa que deux places, ce qui est assez exceptionnel pour être relevé. Assistant de géologie à l'Université, il devint, à 30 ans, inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche du

inspecteur cantonal chasse et pêche, Neuchâtel

canton de Neuchâtel, un poste qu'il occupa avec distinction pendant sept lustres, et qui correspondait à ses goûts, à la véritable passion pour la nature qui a fait de lui un de ses plus vaillants et entreprenants serviteurs. Le fait de décerner cet éloge n'a rien de commun avec le maniement de la brosse à reluire. C'est la vérité, tout simplement. L'œuvre accomplie par Archibald Quartier est considérable. Elle est originale, car cet homme ne se contente pas de posséder une vaste culture: il a des idées et il sait les réaliser, même au prix d'un combat.

Parler nature, écologie, avec ce savant, est un régal. D'innombrables heureux mortels se sont régalés et continuent de se régaler à son contact, grâce à ses conférences et à ses livres, à ses articles et à la revue qu'il dirige — «Nature Information» — l'écrivain-

conférencier est homme d'esprit et poète à ses heures, ce qui ne gâte rien.

Un bon environnement

Cette passion est née à Boudry, «un patelin bien placé, près de la montagne, des gorges, du Val-de-Travers, en contact avec l'eau de la rivière et du lac. C'est ce que j'appelle un bon environnement. Nous vivions en pleine campagne. Nous participions aux vendanges, aux moissons; nous gardions les vaches. Nous faisions de la varappe dans le Creux-du-Van et nous dormions dans le foin. C'était une véritable symbiose entre la nature et nous autres, les gosses de Boudry...»

Pour Archibald Quartier, la nature est essentielle, vitale; rien ne doit être négligé pour la protéger: «S'il n'y avait plus de nature, l'humanité ne pourrait qu'aller à vau-l'eau. Certaines régions ont été complètement massacrées; l'environnement sinistre, créé de toutes pièces par l'homme moderne, tombe sur le moral des gens. Ça fiche tout en l'air...»

— Y a-t-il un «petit côté flic» dans vos fonctions d'inspecteur chasse et pêche?

— Oui, le même petit côté flic qui se retrouve dans les fonctions de garde-champêtre-chef ou taupier-chef. Il n'a d'autre but que d'éviter un braconnage excessif. Il est vrai qu'un peu de braconnage est bon signe: cela prouve qu'il y a du gibier, du poisson. J'étais récemment à la Guadeloupe. Là-bas il n'y a pas de braconnage tout simplement parce que le gibier a été exterminé. Chez nous, la chasse est très stricte. Son organisation suppose la protection du gibier. Il s'agit d'appliquer les lois. Nous devons constater qu'en Suisse, en matière de chasse et de pêche, la discipline est bonne. Et puis, n'est-ce pas, il importe de voir les choses humainement...

Depuis 10 ans...

— A vos débuts en tant qu'inspecteur parlait-on déjà d'écologie?

— On n'en parlait pas; il n'existait que deux lois tendant à la protection de la nature: un décret de 1895 sur la conservation des blocs erratiques et un arrêté de 1900 relatif à la plantation d'arbres sur les bords des routes canto-

nales. Mon prédécesseur, Maurice Vouga, avait essayé de recréer un cheptel de chevreuils qui avait disparu à la suite d'une chasse abusive... En 1926, dans ce canton, on a tiré 7 chevreuils, 2 en 1927, 1 en 1928. Résultat: très vite il y eut beaucoup trop de chevreuils, d'où des dégâts importants aux forêts et aux cultures et un mécontentement généralisé des agriculteurs. Il fallait prendre des mesures. Quand je suis entré en fonction, en 1943, on a tiré 390 chevreuils, et en 1961: 1111. C'était absolument nécessaire; c'était urgent. Ce qui est important, c'est de posséder un éventail complet d'animaux en évitant qu'une espèce ne submerge l'autre. Il a fallu créer un équilibre. Nous avons fait l'inventaire des bêtes sur pied. Dans ce canton, on compte 7 chevreuils par km² de forêt, ce qui représente une population de quelque 2500 chevreuils. Notre travail consiste à suivre attentivement les évolutions et à prendre les mesures nécessaires. Nos 60 gardes-chasse sont des as, de véritables Commanches, rompus à l'art de suivre les traces. C'est grâce à eux qu'il est possible d'évaluer l'importance d'une population. D'un canton à l'autre, ces efforts sont coordonnés, c'est indispensable.

Le pire danger

»Il faut bien admettre que jusqu'à 1925 la chasse était imbécile. A cet égard le pire siècle a été le XIX^e; là, c'était épouvantable! Il est normal de dénoncer avec fracas les chasses imbéciles, mais il ne faut jamais oublier que la chasse bien conçue, pratiquée avec bon sens, est utile. Sans elle nous aurions 10 000 chevreuils dans le canton en l'espace de 3 à 4 ans. Il en résulterait d'énormes dégâts aux forêts et aux cultures, et surtout des épizooties. En 1943, nous avons créé la réserve de la Combe-Biosse au fond du Val-de-Ruz, au-dessus du Pâquier, au pied du Chasseral. Dans les réserves les animaux sont sacrés, personne n'a le droit d'y toucher.

»Entre 1950 et 1955, j'ai lâché 18 chamois au Creux-du-Van. A ce moment-là il y en avait très, très peu à cet endroit. C'est ce qui m'a donné l'idée. Ils ont si bien proliféré qu'ils sont maintenant 450. Les Bernois nous ont imités. La population chamois est actuellement de 3000 à 4000 bêtes dans l'ensemble du Jura suisse. Il a fallu ouvrir la chasse: je suis terrorisé par les risques d'épizooties. Il s'agit d'une chasse très réglementée qui est un moyen de travail et non un but.



»En 1959 nous avons créé la réserve naturelle du Creux-du-Van qui couvre une superficie de 13 km². La population animale s'y multipliant rapidement, l'ouverture d'une chasse se révéla indispensable. Les animaux se régalaient des jeunes arbres; à la longue, cela anéantit la forêt.

»En 1965 j'ai réglementé la chasse aux escargots qui étaient en voie de disparition. Cela a fait rigoler pas mal de monde, mais la mesure était nécessaire; on a fini par le comprendre.

Un animal utile: le lynx

»En 1965 et 1970, constatant la réussite de l'expérience chamois, nous avons introduit le bouquetin qui n'existait pas sur notre territoire. Les bouquetins ont été importés du Valais; ils sont maintenant au nombre de 25 à 30 au Creux-du-Van. Ces animaux sont protégés dans toute la Suisse.

»Ayant constaté la présence de tous ces herbivores dans la réserve du Creux-du-Van, j'ai pensé qu'il serait bon, pour l'équilibre écologique, d'y introduire des carnivores. Des ours, pourquoi pas? Mais cette perspective a déclenché des phénomènes d'hystérie collective, et j'ai dû abandonner. En 1974, un couple de lynx a été lâché dans la nature. Même expérience l'année suivante. Ces animaux, importés de Slovaquie, transportés par avion, sont toujours dans la réserve. Se sont-ils reproduits? Les lynx sont très discrets... il est difficile de les repérer, de les dénombrer. Ils jouent un rôle utile en dispersant les autres animaux. Je le répète: nous vivons dans la terreur des épizooties. Les lynx nous aident à les éviter...»

La lutte contre la rage

— On a beaucoup parlé de la rage ces dernières années...

— La rage a suscité des réactions folles un peu partout. Notre politique, ici, est beaucoup plus sage. Elle consiste à observer avec sérieux et à détruire les animaux malades, mais les malades seulement. C'est en mars 1976 que la rage est apparue dans le canton, venant de France par Biaufond. Pendant la saison de la chasse, 284 renards ont été tirés. En 1977, après le passage de l'épidémie, on n'en a tiré que 36. L'explication est simple: les épizooties sont efficaces; l'homme doit laisser faire la nature et l'équilibre se rétablit. C'est la rage elle-même qui a tué les renards à 90%. La construction des usines d'incinération des ordures a pour sa part contribué à l'élimination de renards privés d'une partie de leur nourriture. Le gros danger de la rage c'est le chat qui est à la source de la plupart des pépins. Mais c'est là un



problème qui regarde le vétérinaire...

— Vous vous êtes aussi occupé de castors...

— Il y a quelques années, nous sommes allés en chercher au Pont-du-Gard, en France. L'expérience a bien débuté dans la Vieille-Thielle, mais la raffinerie voisine a tout détruit. Il existe encore des castors dans la Broye et dans les lacs de la Sarine. Dans la Thielle un beau terrier a été anéanti par la pelle mécanique...

— Vous êtes encore connu pour avoir contribué à sauver les crêtes du Jura...

— Il est indispensable de protéger les milieux naturels. Or, les «week-end» qui s'implantent partout, détruisent ces milieux. Notre initiative de protéger les crêtes du Jura en interdisant toute construction nouvelle a été un succès. Elle protège tout ce qui est au-dessus de 1000 m (exception faite de la Chaux-de-Fonds). Le décret date de 1966. J'ai personnellement beaucoup contribué à cette action.

Une loi née à Boudry

»La pêche a également toujours fait partie de mes préoccupations. Le lac et les rivières se dégradent. Nous avons

lancé une initiative sur le plan fédéral qui a modifié la loi fédérale sur la protection des eaux. Les crêtes du Jura et les eaux ont été les deux premières initiatives sur le plan fédéral; une loi fédérale existe depuis 1971. Elle est née à Boudry au cours d'une assemblée de la Société cantonale neuchâteloise des pêcheurs en rivière. Depuis une dizaine d'années, les stations d'épuration se multiplient. Aujourd'hui, 90% des habitants du canton sont reliés à une station d'épuration. Il n'est pas rare que les industries construisent leur propre station.»

— Ne pensez-vous pas que les écoles devraient consacrer plus de temps à l'étude de la nature, des moyens de la protéger... Cette information dès le jeune âge n'est-elle pas fondamentale?

— La connaissance de ces phénomènes et de la nature en général est trop négligée. Il importe que l'on sache distinguer une bondelle d'une martre... Pour ma part, je donne beaucoup de conférences très vulgarisées un peu partout. J'écris des livres et des articles. Je donne des cours dans les instituts. De nombreux professeurs entraînent leurs élèves sur le terrain, c'est bon signe.

— Alors cette retraite n'en sera pas une?

— Je me réjouis d'être libre et de pouvoir fuir la paperasse. Je continuerai à donner des cours, des conférences; à écrire. J'ai deux ouvrages en préparation. L'un sur les arbres exotiques, l'autre sur les poissons suisses.

1
Conservateur du Musée d'histoire naturelle,
M. Quartier vient souvent contempler ses
«pensionnaires».

2
«Les épizooties? Observer, ne tuer que les ani-
maux malades...»

Texte et photos: Georges Gygax